

## Annexe 10 : Analyse des écarts entre les directives de la JICA et la législation du Burkina Faso

Il y a des lacunes dans les dispositions des Lignes directrices de la JICA pour 2010 sur les considérations environnementales et sociales et les instruments juridiques pertinents du Burkina Faso. Les lacunes sont résumées dans le tableau ci-dessous, avec des mesures possibles à prendre par les projets individuels à mettre en œuvre dans le cadre du PNDBF afin de réduire ces écarts.

**Table : Résultats de l'analyse des écarts entre les directives de la JICA et la législation du Burkina Faso**

Nbn.	Directives de la JICA	Lois du Burkina Faso	Lacunes identifiées entre les directives de la JICA et la législation du Burkina Faso	Politique de réinstallation du PNDBF
1.	La réinstallation involontaire et la perte de moyens de subsistance doivent être évitées autant que possible en explorant toutes les alternatives viables. (GL JICA)	Les articles 300-331, la loi n° 034-2012 / AN le 3 Juin, 2014	UNE Le plan d'action pour la réinstallation explique comment minimiser l'impact négatif de la réinstallation, même s'il n'existe aucune législation permettant d'éviter la réinstallation involontaire et la perte de moyens de subsistance.	Les agences d'exécution d'un projet donnés'efforceront d'éviter ledéplacement involontaire et la perte de moyens de subsistance au stade de la planification et de la conception.
2.	Lorsque le déplacement de population est inévitable, des mesures efficaces doivent être prises pour minimiser l'impact et compenser les pertes. (GL JICA)	Articles 9 et 11 et annexe III, décret n° 2015-1187 PRES-TRANS / PM / MERHIMMAT / MME / MS / MARHASA / MRA / MICA / MHU / MIDT / MCT le 16 juin 2009		
3.	Les personnes qui doivent être réinstallées contre leur volonté et dont les moyens de subsistance vont être compromis ou perdus doivent être suffisamment indemnisées et soutenues pour pouvoir améliorer ou au moins rétablir leurs niveaux de vie, leurs possibilités de revenus et leurs niveaux de production aux niveaux d'avant-projet. (GL JICA)	Article 33 de la loi n° 034-2009 / AN du 15 juin 2009  Article 323, la loi n° 034-2012 / AN le 3 Juin, 2014	La compensation est fixée en fonction des résultats de l'évaluation à la date des accords.  L'indemnisation ne doit porter que sur les dommages réels et certains dommages directement causés par l'acquisition de terrains.	Les agences d'exécution d'un projet individuel verront la possibilité de compenser un coût de remplacement intégral, y compris la perte de moyens de subsistance.
4.	L'indemnisation doit être fondée autant que possible sur le coût de remplacement intégral. (GL JICA)			
5.	Une indemnisation et d'autres types d'assistance doivent être fournis avant le déplacement.(GL JICA)	Articles 320 et 325, la loi n° 034-2012 / AN le 3 Juin, 2014	L'acquisition de terres peut être fait avec des paiements provisoires, bien que la possession de la terre peut être transféré qu'après le paiement au PAP ou le dépôt de bénéfice	Le PAP doit recevoir une indemnisation complète avant l'acquisition effective du terrain.
6.	Pour les projets qui impliquent une réinstallation involontaire à grande échelle, des plans d'action de réinstallation doivent être préparés et mis à la disposition du public. (GL JICA)	L' article 306, la loi n° 034-2012 / AN le 3 Juin, 2014	Aucun.  La préparation d'un plan d'action complet de réinstallation est nécessaire lorsque le	Les agences d'exécution du projet individuel qui nécessitent une réinstallation involontaire à grande échelle, le cas échéant, prépareront un plan d'action complet pour la réinstallation et
7.	Lors de la préparation d'un plan d'action pour la réinstallation, des consultations doivent être organisées avec les personnes affectées et leurs communautés sur la base	Articles 9 et 16 du décret n° 2015-1187 PRES-TRANS / PM / MERHIMMAT / MME / MS /	nombre de PAP dépasse 200 personnes.	

Nbn.	Directives de la JICA	Lois du Burkina Faso	Lacunes identifiées entre les directives de la JICA et la législation du Burkina Faso	Politique de réinstallation du PNDF
	d'informations suffisantes mises à leur disposition à l'avance. (GL JICA)	MARHASA / MRA/ MICA / MHU / MIDT / MCT le16 juin 2009	Le plan d'action pour la réinstallation sera divulgué et expliqué au public, y compris le PAP.	rechercheront un consensus sur le contenu de chaqueménage du PAP avant l' acquisition de terres.
8.	Lors des consultations, les explications doivent être données de manière compréhensible pour les personnes concernées. (GL JICA)		Les propriétaires fonciers ou leurs représentants doivent être informés par l'organisation acquéreur de terres sur l'acte qui leur permet de transférer leurs terres à l'organisation.	
9.	Une participation appropriée des personnes touchées doit être encouragée dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des plans d'action pour la réinstallation. (GL JICA)			
10.	Des mécanismes de réclamation appropriés et accessibles doivent être mis en place pour les personnes touchées et leurs communautés. (GL JICA)	Articles n° 81 et 82, loi n° 034-2009 / AN du 16 juin 2009  Articles 318 et 319, la loi n° 034-2012 / AN le3 Juin, 2014	En cas de litige, les deux parties rechercheront unaccord devant la commission de conciliation ad hoc. A défaut d'accord amiable, l'expropriation est déclarée et le montant de l'indemnité est fixé par le juge de l'expropriation chargé du chantier.	Un comité de conciliation ad-hoc composé de représentants tels que le PAP, de chefs / doyens coutumiers et de personnes-ressources, etc., sera mis en place pour chacun des projets individuels à mettre en œuvre.
11.	Les personnes concernées doivent être identifiées et enregistrées le plus tôt possible afin d'établir leur éligibilité au moyen d'une enquête initiale de référence (comprenant un recensement de la population servant de date limite d'éligibilité, d'un inventaire des actifs et d'une enquête socioéconomique), de préférence lors de l'identification du projet stade, pour empêcher un afflux ultérieur d'empiétants d'autres personnes souhaitant profiter de ces avantages. (WB OP4.12 Para.6)	Les articles 303 à 305, la loi n° 034-2012 / AN le 3 Juin, 2014	Aucun. Les personnes touchées doivent être identifiées au moyen d'une enquête menée après la déclaration de l'intention du projet, mais avant ladéclaration d'utilité publique du projet.	L'identification du PAP se fait par le biais d'unrecensement après la déclaration de l'intention du projet, mais avant la prise de décisionconcernant la mise en œuvre du projet.
12.	L'éligibilité des avantages inclut, les PAP qui ont des droits légaux formels sur la terre (y compris les droits fonciers coutumiers et traditionnels reconnus légalement), les PAP qui n'ont pas de droits légaux formels sur la terre au moment du recensement mais qui ont une revendication sur ces terres. ou des biens et des PAP qui n'ont aucun droit légal reconnaissable sur les terres qu'ils occupent. (WB OP4.12 Paragraphe 15)	Article 5, loi n° 034-2009 / AN du16 juin 2009  Les articles 10 à 29, la loi n° 034-2012 / AN le3 Juin, 2014	A l les trois types de terres (La terre appartenant à l'État, la propriété privée et la propriété des terres cout umières) sont reconnuset le propriétaire et les utilisateurs des terres privées et des terres coutumières sont également admissibles à la compensation.	Tous les les propriétaires et les utilisateurs des terrainssont indemnisés conformément aux décisions de la commission ad hoc.
13.	La préférence devrait être donnée aux stratégies de réinstallation basées sur la terre pour les personnes déplacées dont les moyens de subsistance sont basées sur la terre. (WB OP4.12 Para.11)	N ot spécifié.	La législation du Burkina Faso ne le spécifie pas, même si, dans la pratique, les agriculteurs ont tendance à se voir attribuer	Les stratégies de réinstallation basées sur la terre doivent être préparées pour les PAP dont les moyens

N°n.	Directives de la JICA	Lois du Burkina Faso	Lacunes identifiées entre les directives de la JICA et la législation du Burkina Faso	Politique de réinstallation du PNDF
			des terres plus productives dans le cadre de la compensation en nature.	de subsistance sont basés sur la terre.
14.	Fournir un soutien pendant la période de transition (entre le déplacement et la restauration des moyens de subsistance).(WB OP4.12 Para.6)	Non précisé.	Ce n'est pas spécifié dans les législations du Burkina Faso.	Le PAP sera assisté jusqu'à ce qu'il rétablisse ses moyens de subsistance après la réinstallation.
15.	Une attention particulière doit être accordée aux besoins des groupes vulnérables parmi les personnes déplacées, en particulier celles vivant au-dessous du seuil de pauvreté, des sans-terre, des personnes âgées, des femmes et des enfants, des minorités ethniques, etc. (BM OP4.12, paragraphe 8).	Non précisé.	Ce n'est pas spécifié dans les législations du Burkina Faso.	Les groupes vulnérables parmi les PAP doivent être identifiés et soutenus avec une attention particulière.
16.	Un plan de réinstallation abrégé doit être préparé pour les projets impliquant l'acquisition de terres ou la réinstallation involontaire de moins de 200 personnes. (WB OP4.12 Paragraphe 25)	Articles 9 et 11, décret n ° 2015-1187 PRES-TRANS / PM /MERHIMATD / MME / MS /MARHASA /MRA / MICA/MHU / MIDT /MCT le 16 juin 2009	Un plan de réinstallation abrégé est préparé lorsque le nombre de PAP est compris entre 50 et 199 et les conditions de réinstallation sont intégrées au rapport de notification d'impact environnementale et social lorsque le nombre de PAP est inférieur à 50.	Comme indiqué dans le décret n ° 2015-1187PRES-TRANS / PM /MERHIMATD / MME / MS / MARHASA / MRA / MICA/ MHU / MIDT /Le MCT le 16 juin 2009, lorsque le nombre PAP est inférieur à 200, le plan de réinstallation abrégé ou les conditions de la réinstallation doivent être préparés.

Source : Equipe d'experts de la JICA (2017)

## Annexe 11 : Évaluation préliminaire

**Tableau: Portée préliminaire de l'évaluation des installations d'irrigation**

Classif ication	Nrn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sous construction	Au moment du don	
Contrôle de la pollution	1	La pollution de l'air	B-	D	Under Construction: Les gaz d'échappement émis par les véhicules de construction et la poussière pollueront l'air. Opération: La pollution de l'air par l'exploitation des installations d'irrigation n'est pas attendue, car les installations ne nécessitent pas de moteurs dans l'exploitation.
	2	Pollution de l'eau	B-	C	En construction: La pollution de l'eau peut être causée par des travaux de construction. Opération: L'effet n'est pas clair à ce stade car il dépend du projet. Une mauvaise utilisation d'engrais chimiques et de pesticides ainsi qu'une maintenance inappropriée des installations peuvent entraîner une pollution de l'eau.
	3	déchets	B-	B-	Under Construction: Les déchets seront causés par les travaux de construction et nécessiteront une classification et un traitement appropriés. Fonctionnement: Il convient de traiter correctement les résidus de cultures et d'intrants agricoles.
	4	Contamination du sol	B-	C	En construction: Il existe un risque de contamination du sol par l'huile de véhicules de construction et d'autres machines. Opération: L'effet n'est pas clair à ce stade car il dépend du projet. Une mauvaise utilisation d'engrais chimiques et de pesticides ainsi qu'une maintenance inappropriée des installations peuvent entraîner une contamination des sols.
	5	Bruit et vibrations	B-	D	En construction: Des bruits et des vibrations peuvent être causés par les véhicules de construction et les machines. Fonctionnement: le fonctionnement des installations d'irrigation ne causera pas de bruits ni de vibrations, car ils ne nécessitent pas de moteur.
	6	Affaissement des terres	C	C	Under Construction: .. L'effet n'est pas clair à ce stade. Il dépend du volume d'eau souterraine requis pour les travaux de construction. Opération :. L'effet n'est pas clair à ce stade. Cela dépend du volume d'eau souterraine nécessaire à l'opération.
	7	Mauvaise odeur	B-	D	Under Construction: Une mauvaise odeur peut être causée par des véhicules de construction et des machines. Fonctionnement: il est peu probable que le fonctionnement des systèmes d'irrigation et de l'agriculture dans les bas-fonds développés dégage de mauvaises odeurs.
	8	Sédiment de fond	D	D	En construction et exploitation: La construction et l'exploitation des installations d'irrigation n'auront pas d'effet négatif sur le fond des rivières et des ruisseaux autour du bas-fonds, car l'eau d'irrigation ne sera pas prélevée ni déversée dans les rivières et les cours d'eau existants..
environnement naturel	9	Zone protégée	D	D	En construction et exploitation: les zones de protection ne seront pas pénalisées, les bas-fonds situés dans les zones de protection étant exclus de la liste des bas-fonds à développer.
	10	Écosystème	B-	C	Under Construction: Les travaux de construction peuvent affecter négativement les écosystèmes.

Classif icatio n	Nn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Au moment du don	
					Fonctionnement: .. Les effets sur l'écosystème ne sont pas encore clairs à ce stade. Les installations aquatiques d'irrigation peuvent tirer avantage des plantes aquatiques et des oiseaux. Par ailleurs, leur habitat peut être étendu. L'utilisation de produits chimiques peut toutefois avoir des effets négatifs dans l'agriculture.
	11	Hydrologie	D	C	En construction: Les travaux de construction ne doivent pas avoir d'incidence négative sur les aspects hydrométéorologiques, car les travaux seront entrepris durant la saison. Opération: L'effet n'est pas clair à ce stade car il dépend du projet. La mise en place d'un système d'irrigation peut affecter négativement ou positivement les flux d'eau dans les zones en aval.
	12	Topographie , géologie	B-	D	Under Construction: En raison de la coupe et du remblayage des terres, des impacts négatifs sur les caractéristiques topographiques et géologiques peuvent être observés. Fonctionnement: tout impact sur les caractéristiques topographiques et géologiques est attendu, car l'agriculture elle-même n'a pas d'effet négatif.
Enviro nneme nt social	13	Acquisition de terres et réinstallatio n	C	D	Avant / en construction: Cela dépend de la conception des installations d'irrigation. Opération: Aucune acquisition de terre et aucune réinstallation ne sont nécessaires au stade de l'opération
	14	Les pauvres	B +	B +	Avant / sous construction: Les pauvres peuvent bénéficier d'un emploi pour les travaux de construction. Fonctionnement: On s'attend à une augmentation des revenus agricoles des petits exploitants, la productivité agricole étant améliorée grâce aux installations d'irrigation.
	15	Les minorités ethniques	B +	B +	Avant / sous Construction: Les groupes vulnérables et les groupes ethniques peuvent bénéficier des travaux de construction Opération: les groupes vulnérables ou ethniques peuvent avoir des opportunités de soutien technique et financier au stade de l'opération.
	16	Économie locale telle que l'emploi et les moyens de subsistance	B +	B +	Avant / sous construction: les populations locales peuvent bénéficier des opportunités d'emploi pour les travaux de construction. Fonctionnement: On s'attend à une augmentation du revenu agricole des agriculteurs bénéficiaires, car la productivité agricole peut être améliorée grâce à la mise en place d'installations d'irrigation.
	17	Utilisation des terres et ressources naturelles	B-	B ++	Avant / en construction: Aucun effet négatif sur l'utilisation des terres n'est prévu, car les travaux de construction seront entrepris pendant la saison sèche, lorsque les cultures ne sont pas cultivées sur des terres agricoles. Comment utiliser, les ressources naturelles peuvent être temporairement limitées pendant la construction. Fonctionnement: Le projet permet de réaliser la meilleure utilisation des terres, tandis que certaines ressources

Classif icatio n	Nn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Au moment du don	
					naturelles, telles que les fruits et les plantes médicinales, peuvent être endommagées par le projet.
	18	Utilisation de l'eau	B-	B +	Avant / sous construction: Les eaux souterraines et les eaux de surface peuvent être utilisées pour les travaux de construction. Par conséquent, le volume d'eau disponible à d'autres fins peut être limité. Fonctionnement: Les installations à construire contribueront à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau.
	19	Infrastructur e sociale et services sociaux	B-	D	Avant / Sous Construction: Le trafic sur les routes existantes peut augmenter avec les véhicules de construction. Fonctionnement: Aucun effet négatif n'est attendu sur l'infrastructure existante et les services sociaux.
	20	Organisation s sociales telles que le capital social et les organisation s décisionnell es régionales	C	C	Avant / En construction: Cela dépend du cas. Le capital social des parties prenantes peut être renforcé par une série de réunions organisées pour la coordination et la prise de décision, avant et pendant les travaux de construction. Opération: Cela dépend du cas. Le capital social des parties prenantes peut être renforcé par des réunions régulières sur le fonctionnement et la maintenance des systèmes d'irrigation, ainsi que par la formation à la gestion de l'eau.
	21	Répartition inégale des dommages et des avantages	C	C	Avant / sous la construction et l'exploitation: Ce n'est pas clair à ce stade. Cela peut dépendre de la conception des routes d'accès.
	22	Conflit d'intérêts	C	C	Avant / sous la construction et l'exploitation: Ce n'est pas clair à ce stade. Cela peut dépendre de la conception des routes d'accès.
	23	héritage culturel	C	C	Avant / sous la construction et l'exploitation: Ce n'est pas clair à ce stade. Cela peut dépendre de la conception des routes d'accès.
	24	Paysage	C	C	Avant / sous la construction et l'exploitation: Ce n'est pas clair à ce stade. Cela peut dépendre de la conception des routes d'accès.
	25	le sexe	D	D	Avant et sous-construction et exploitation: Aucun impact négatif sur le genre n'est prévu dans la construction et l'exploitation des installations d'irrigation.
	26	Droits des enfants	D	D	Construction et exploitation avant / en cours: Aucun impact négatif sur les droits des enfants n'est prévu pour la construction et l'exploitation d'installations d'irrigation.
	27	VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	B-	D	En construction: Il existe un risque de contamination par des maladies infectieuses sur le site du projet en raison du contact entre des personnes extérieures engagées dans les travaux de contraction et des résidents. Fonctionnement: Aucun impact négatif n'est attendu car le fonctionnement du système d'irrigation ne nécessite pas de contacts fréquents entre les résidents extérieurs et les résidents locaux.

Classif icatio n	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Au moment du don	
	28	Environnem ent de travail (y compris la sécurité du travail)	B-	B +	Under Construction: le risque lié aux travaux de construction est accru. Fonctionnement: Grâce à l'infrastructure construite, l'environnement de travail est amélioré en réduisant la charge de travail.
Autre	29	accident	B-	B-	Under Construction: Le risque d'accident augmente lors des travaux de construction. Fonctionnement: Le risque d'accident de la route augmente pendant la période de fonctionnement.
	30	Effets transfrontali ers et changement climatique	D	D	Under Construction and Operation : No adverse impact on transnational issues and climate change is expected in the construction and operation.

A +/- : Un effet positif ou négatif significatif est attendu.

B +/- : Un effet positif ou négatif est attendu.

C : Le degré d'effet positif ou négatif n'est pas clair.

D : Tout effet n'est pas attendu.

Source : Équipe d'experts de la JICA

**Tableau: Portée préliminaire de l'évaluation des routes d'accès**

Classifica tion	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant constructi on Sub constructi on	Avant constructi on Sub constructi on	
Contrô le de la polluti on	1	La pollution de l'air	B-	B-	En Construction : Émission de gaz d'échappement et la poussière peuvent être effectués par les véhicules de construction peuvent entraîner une pollution de l'air.  Opération : Émission de gaz d'échappement et la poussière peuvent être effectués par des véhicules en passant par les routes peuvent provoquer une pollution de l'air.
	2	Pollution de l'eau	B-	D	En Construction : Pollution de l'eau peut-être être dus à des activités de construction.  Opération : Pollution de l'eau n'est pas causée par l'exploitation des routes d'accès.
	3	déchets	B-	D	En Construction : Il y a une possibilité de contamination des sols par les hydrocarbures de véhicules de construction et d'autres machines. Opération : Pollution des sols n'est pas causée par l'exploitation des routes d'accès
	4	Contaminati on du sol	B-	D	En Construction : Il y a une possibilité de contamination des sols par les hydrocarbures de véhicules de construction et d'autres machines. Opération : Pollution des sols n'est pas causée par l'exploitation des routes d'accès

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	5	Bruit et vibrations	B-	B-	En Construction : Les bruits et vibrations peuvent provenir par les machines et engins de chantier.  Opération : Bruits et les vibrations peuvent être dus véhicules en passant par les routes d'accès.
	6	Affaissement des terres	C	D	En Construction : L'effet est peu clair à ce stade. Il dépend du volume d'eau souterraine requis pour les travaux de construction.  Opération : Affaissement de terrain n'est pas causé par l'exploitation des routes d'accès.
	7	Mauvaise odeur	B-	B-	En Construction : Mauvaise odeur peut être causée par les gaz émis par les machines et engins de chantier.  Opération : Mauvaise odeur peut être causée par les gaz émis par les véhicules en passant par les routes d'accès.
	8	Sédiment de fond	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : la construction et l'exploitation de chemins d'accès n'affectera pas négativement au fond des rivières et des ruisseaux autour des sites de projet.
environnement naturel	9	Zone protégée	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : impact négatif ne sera pas accordée aux zones de protection, comme les bas-fonds situées dans les zones de protection sont exclus de la liste des bas-fonds à être développé.
	10	Écosystème	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : la construction et l'exploitation des routes d'accès peuvent affecter les écosystèmes de la région avec la pollution de l'air, bruit et vibrations, mauvaise odeur, etc..
	11	Hydrologie	D	C	En Construction : La construction de chemins d'accès ne peut-être affecter les aspects hydrométéorologiques, comme les travaux de construction seront fera pendant la saison sèche.  Opération : Cela dépend de la conception. L'exploitation de chemins d'accès peut-être affecter négativement hydrométéorologiques aspects en changeant le cours et le volume des flux d'eau.
	12	Topographie , géologie	B-	D	En Construction : En raison des boutures et des garnitures de terre, un impact négatif sur des caractéristiques topographiques et géologiques peut-être être observé.  Opération : Aucune incidence sur les caractéristiques topographiques et géologiques est prévu, en raison de l'exploitation de chemins d'accès



Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
Environnement social	13	Acquisition de terres et réinstallation	C	D	<p>Avant / en Construction : Cela dépend de l'emplacement du projet individuel.</p> <p>Opération : Aucune acquisition de terrains et de réinstallation ne sont nécessaires à l'étape de l'opération.</p>
	14	Les pauvres	B+	B+	<p>Avant / en cours de Construction : Les pauvres peuvent bénéficier d'un emploi pour les travaux de construction.</p> <p>Opération : Il est prévu une augmentation du revenu agricole des petits exploitants agricoles en raison de l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles et les marchés.</p>
	15	Les minorités ethniques	B+	B+	<p>Avant / en cours de Construction : Les groupes vulnérables et les groupes ethniques peuvent bénéficier d'emplois pour les travaux de construction.</p> <p>Opération : Les groupes vulnérables ou ethniques peuvent avoir plus de possibilités pour un appui technique et financier à cause de la route d'accès.</p>
	16	Économie locale telle que l'emploi et les moyens de subsistance	B+	B+	<p>Avant / en cours de Construction : Les populations locales peuvent bénéficier les possibilités d'emploi pour les travaux de construction.</p> <p>Opération : On prévoit une augmentation des revenus agricoles des agriculteurs bénéficiaires en raison de l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles et les marchés.</p>
	17	Utilisation des terres et ressources naturelles	C	B+	<p>Avant / en Construction : Cela dépend de l'emplacement et la conception des routes d'accès, si sa construction peut donner aucune incidence sur l'utilisation des terres et des ressources naturelles ou non.</p> <p>Opération : L'utilisation des sols est améliorée en raison du meilleur accès aux intrants et aux marchés.</p>
	18	Utilisation de l'eau	B-	D	<p>Avant / en cours de Construction : L'eau souterraine et de surface peut être utilisée pour les travaux de construction, et en conséquence, le volume d'eau disponible à d'autres fins peut être limité.</p> <p>Opération : Aucun impact négatif ne devrait sur l'utilisation de l'eau par l'exploitation des routes d'accès.</p>
	19	Infrastructure sociale et services sociaux	B-	B+	<p>Avant / en Construction : La circulation sur les routes existantes peut augmenter avec les engins de chantier.</p> <p>Opération : Les résidents locaux peuvent avoir plus d'accès à différents services et opportunités de routes d'accès.</p>

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	20	Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	C	C	Avant / en Construction : Il dépend de la casse. Capital social entre les parties prenantes peut-être être renforcé grâce à une série de réunions de coordination et de prise de décision, avant et pendant les travaux de construction.  Opération : Il dépend de la casse. Capital social entre les parties prenantes peut-être être renforcé par le biais de réunions régulières de l'exploitation et l'entretien des routes d'accès.
	21	Répartition inégale des dommages et des avantages	C	C	<b>Avant / en Construction et opération : cela dépend de la conception des routes d'accès.</b>
	22	Conflit d'intérêts	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de la conception des routes d'accès.
	23	héritage culturel	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de la conception des routes d'accès.
	24	Paysage	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de la conception des routes d'accès.
	25	le sexe	D	D	Avant / en Construction et fonctionnement : aucun impact négatif sur les femmes n'est attendu dans la construction et l'exploitation des routes d'accès.
	26	Droits des enfants	D	D	Avant / en Construction et fonctionnement : aucun impact négatif sur les droits de l'enfant n'est attendu dans la construction et l'exploitation des routes d'accès.
	27	VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : il y a une possibilité de la contamination par des maladies infectieuses due à une interaction accrue lors de la construction et l'exploitation des routes d'accès.
Autre	28	Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	B-	B+	En Construction : Risques encourus pour les travaux de construction sont augmentés.  Opération : Transport plus facile améliore l'environnement et des conditions de travail.
	29	accident	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : risque pour les accidents de la circulation augmente en raison de l'augmentation du trafic.

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	30	Effets transfrontaliers et changement climatique	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : aucun impact négatif sur les changements climatiques et les questions transnationales n'est attendu dans la construction et l'exploitation.

A +/- : Un effet positif ou négatif significatif est attendu.

B +/- : Un effet positif ou négatif est attendu.

C : Le degré d'effet positif ou négatif n'est pas clair.

D : Tout effet n'est pas attendu.

Source : Équipe d'experts de la JICA

**Tableau: Portée préliminaire de l'évaluation de stockage et l'équipement de traitement**

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
Contrôle de la pollution	1	La pollution de l'air	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : des émissions de gaz d'échappement et la poussière peuvent être effectués par les engins de chantier ou le matériel de traitement peuvent entraîner une pollution de l'air.
	2	Pollution de l'eau	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : pollution de l'eau peut être causée par les activités de construction et les processus de traitement.
	3	déchets	B-	C	En Construction : Déchets seront produites par les travaux de construction et l'exploitation. Opération : Déchets seront produites par les travaux de construction et l'exploitation. Toutefois, s'ils donnent des effets négatifs sur l'environnement ou pas dépendra de comment ils sont traités.
	4	Contamination du sol	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : il existe une possibilité de contamination des sols par les hydrocarbures de véhicules de construction et d'équipement de traitement.
	5	Bruit et vibrations	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : des bruits et des vibrations peuvent être causées par les véhicules de construction et d'équipement de traitement.
	6	Affaissement des terres	C	C	Aux termes de la Construction et l'exploitation : l'effet n'est pas clair à ce stade. Il dépend du volume d'eau souterraine requis pour le processus de travaux et de transformation de construction.
	7	Mauvaise odeur	B-	C	En Construction : Mauvaise odeur peut être causée par les gaz émis par les machines et engins de chantier.  Opération : Il repose sur les spécifications de l'équipement de traitement.

Classification	N <sup>o</sup> .	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	8	Sédiment de fond	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : la construction et l'exploitation des équipements de stockage et de traitement n'affectera pas négativement au fond des rivières et des ruisseaux dans les bas-fonds.
environnement naturel	9	Zone protégée	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : impact négatif ne sera pas accordée aux zones de protection, comme les bas-fonds situées dans les zones de protection sont exclus de la liste des bas-fonds à être développé.
	10	Écosystème	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement peuvent affecter les écosystèmes de la région avec la pollution de l'air, bruit et vibrations, mauvaise odeur, etc..
	11	Hydrologie	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : aspects hydrométéorologiques n'affectera pas négativement par les travaux de construction et l'exploitation.
	12	Topographie, géologie	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : des caractéristiques topographiques et géologiques ne seront pas négativement touchés par processus de travaux et de transformation de construction.
Environnement social	13	Acquisition de terres et réinstallation	D	D	Avant / en Construction et opération : Aucune réinstallation n'est nécessaire pour la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement.
	14	Les pauvres	B+	B+	Avant / en cours de Construction : Les pauvres peuvent bénéficier d'un emploi pour les travaux de construction.  Opération : Il est prévu une augmentation du revenu agricole des petits exploitants agricoles en raison de l'amélioration de l'accès aux équipements de stockage et de traitement.
	15	Les minorités ethniques	B+	B+	Avant / en cours de Construction : Les groupes vulnérables et les groupes ethniques peuvent bénéficier d'emplois pour les travaux de construction.  Opération : Groupes vulnérables ou ethniques peuvent augmenter leurs revenus agricoles en raison de l'amélioration de l'accès aux équipements de stockage et de traitement.

Classification	N°.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	16	Économie locale telle que l'emploi et les moyens de subsistance	B+	B+	Avant / en cours de Construction : Les populations locales peuvent bénéficier des possibilités d'emploi pour les travaux de construction.  Opération : Les populations locales peuvent augmenter leurs revenus agricoles en raison de l'amélioration de l'accès aux équipements de stockage et de traitement.
	17	Utilisation des terres et ressources naturelles	C	B+	Avant / en cours de Construction : Les populations locales peuvent bénéficier des possibilités d'emploi pour les travaux de construction.  Opération : Les populations locales peuvent augmenter leurs revenus agricoles en raison de l'amélioration de l'accès aux équipements de stockage et de traitement.
	18	Utilisation de l'eau	B-	B-	Avant / en Construction et fonctionnement : l'eau souterraine et superficielle peut être utilisée pour les travaux de construction et les processus de traitement, et en conséquence, le volume d'eau disponible à d'autres fins peut être limité.
	19	Infrastructure sociale et services sociaux	D	D	Avant / en Construction et fonctionnement : les infrastructures existantes et des services sociaux ne seront pas touchés négativement par la construction / tranche et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement.
	20	Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	C	C	Avant / en Construction : Il dépend de la casse. Capital social entre les parties prenantes peut-être être renforcé grâce à une série de réunions de coordination et de prise de décision, avant et pendant les travaux de construction.  Opération : Il dépend de la casse. Capital social entre les parties prenantes peut-être être renforcé par le biais de réunions régulières de l'exploitation et la maintenance de l'équipement de stockage et de traitement.
	21	Répartition inégale des dommages et des avantages	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de comment les utilisateurs s'engagent sur l'emplacement de stockage et le traitement matériel et règles à utiliser ces installations.
	22	Conflit d'intérêts	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de comment les utilisateurs s'engagent sur l'emplacement de stockage et le traitement matériel et règles à utiliser ces installations.

Classification	N°	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	23	héritage culturel	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement n'affectera pas négativement aux patrimoines culturels.
	24	Paysage	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement n'affectera pas négativement en mode paysage.
	25	le sexe	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement n'affectera pas négativement au genre d'utilisateurs.
	26	Droits des enfants	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement n'affectera pas négativement aux droits des enfants.
	27	VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction / installation et fonctionnement des équipements de stockage et de traitement n'affectera pas négativement à la contamination par des maladies infectieuses.
	28	Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	B-	B+	En Construction : Risques encourus pour les travaux de construction sont augmentés.  Opération : Faciliter leur traitement améliore l'environnement de travail des utilisateurs.
Autre	29	accident	B-	B-	Aux termes de la Construction et l'exploitation : risques encourus pour les travaux de construction et le fonctionnement du matériel de traitement sont augmentés.
	30	Effets transfrontaliers et changement climatique	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : aucun impact négatif sur les changements climatiques et les questions transnationales n'est attendu dans la construction et l'exploitation.

A +/- : Un effet positif ou négatif significatif est attendu.

B +/- : Un effet positif ou négatif est attendu.

C : Le degré d'effet positif ou négatif n'est pas clair.

D : Tout effet n'est pas attendu.

Source : Équipe d'experts de la JICA

**Tableau Portée préliminaire de l'évaluation des installations  
d'approvisionnement en eau et d'assainissement**

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
Cont rôle de la pollution	1	La pollution de l'air	B-	D	En Construction : Émission de gaz d'échappement et la poussière peuvent être effectués par les véhicules de construction peuvent entraîner une pollution de l'air.  Opération : Le fonctionnement des facilitations d'eau et d'assainissement ne produira pas la pollution atmosphérique.
	2	Pollution de l'eau	B-	C	En Construction : Pollution de l'eau peut-être être dus à des activités de construction.  Opération : Si l'utilisation des installations d'eau et d'assainissement polluer ou pas dépendra de la conception et l'installation de systèmes de drainage.
	3	déchets	B-	D	En Construction : Déchets seront produites par les travaux de construction et l'exploitation.  Opération : L'utilisation des installations d'eau et d'assainissement ne produit pas de déchets.
	4	Contamination du sol	B-	C	En Construction : Il y a une possibilité de contamination des sols par les hydrocarbures de véhicules de construction.  Fonctionnement : Si l'utilisation des installations d'eau et d'assainissement causer la contamination des sols ou non dépendra de la conception et l'installation de systèmes de drainage.
	5	Bruit et vibrations	B-	D	En Construction : Les bruits et vibrations peuvent être dus d'engins de chantier.  Exploitation : L'utilisation des installations d'eau et d'assainissement n'engendre aucun bruit et les vibrations.
	6	Affaissement des terres	C	C	Aux termes de la Construction et l'exploitation : l'effet n'est pas clair à ce stade. Il dépend du volume d'eau souterraine requis pour les travaux de construction et les installations d'eau.
	7	Mauvaise odeur	B-	C	En Construction : Mauvaise odeur peut être causée par les gaz émis par les machines et engins de chantier.  Fonctionnement : Si l'eau et d'assainissement entrainer une mauvaise odeur ou non dépendra de la conception et l'installation de systèmes de ventilation.
	8	Sédiment de fond	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : la construction et l'utilisation des installations d'eau et d'assainissement n'affectera pas négativement au fond des rivières et des ruisseaux dans les bas-fonds.

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
environnement naturel	9	Zone protégée	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : impact négatif ne sera pas accordée aux zones de protection, comme les bas-fonds situées dans les zones de protection sont exclus de la liste des bas-fonds à être développé.
	10	Écosystème	B-	D	En Construction : La construction d'installations d'eau et d'assainissement peut affecter les écosystèmes de la région avec la pollution de l'air, bruit et vibrations, mauvaise odeur, etc..  Opération : L'utilisation des installations d'eau et d'assainissement n'affecte pas négativement les écosystèmes.
	11	Hydrologie	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : aspects hydrométéorologiques des sites du projet ne souffrira pas négativement par la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement.
	12	Topographie, géologie	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : des caractéristiques topographiques et géologiques ne seront pas négativement touchés par la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement.
Environnement social	13	Acquisition de terres et réinstallation	D	D	Avant / en Construction et opération : aucune acquisition de terrains et de réinstallation ne sont nécessaires pour la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement.
	14	Les pauvres	B+	B+	Avant / en cours de Construction : Les pauvres peuvent bénéficier d'un emploi pour les travaux de construction.  Opération : Les pauvres peuvent bénéficier des installations d'eau et d'assainissement.
	15	Les minorités ethniques	B+	B+	Avant / en cours de Construction : Les groupes vulnérables et les groupes ethniques peuvent bénéficier d'emplois pour les travaux de construction.  Opération : Les groupes vulnérables ou ethniques peuvent bénéficier de l'eau et d'assainissement.
	16	Économie locale telle que l'emploi et les moyens de subsistance	B+	D	Avant / en cours de Construction : Les populations locales peuvent bénéficier les possibilités d'emploi pour les travaux de construction. Opération : Aucun impact ne sera portée aux possibilités d'emploi et l'économie locale des sites du projet.



Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	17	Utilisation des terres et ressources naturelles	C	D	Avant / en Construction : Il dépend de l'emplacement et la conception de l'eau et l'assainissement installations, si la construction de telles installations peut-être donner aucune incidence sur l'utilisation des terres et des ressources naturelles ou non.  Opération : L'utilisation des installations d'eau et d'assainissement ne donnera pas d'impact sur l'utilisation des terres et des ressources naturelles des sites du projet.
	18	Utilisation de l'eau	B-	B-	Avant / en Construction et fonctionnement : l'eaux souterraines et/ou de surface de l'eau sera utilisée pour les travaux de construction et l'exploitation, et en conséquence, le volume d'eau disponible à d'autres fins peut être limité.
	19	Infrastructure sociale et services sociaux	D	D	Avant / Under Construction et l'exploitation : l'infrastructure existante et les services sociaux n'affectera pas négativement à cause de la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement.
	20	Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	C	C	Avant / en Construction : Il dépend de la casse. Capital social entre les parties prenantes peut-être être renforcé grâce à une série de réunions de coordination et de prise de décision, avant et pendant les travaux de construction.  Opération : Il dépend de la casse. Capital social entre les parties prenantes peut-être être renforcé par une concertation régulière pour le fonctionnement et l'entretien de l'eau et l'assainissement facilitations.
	21	Répartition inégale des dommages et des avantages	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de comment les utilisateurs s'engagent sur la localisation et les règles pour l'utilisation des installations d'eau et d'assainissement.
	22	Conflit d'interêts	C	C	Avant / en Construction et opération : cela dépend de comment les utilisateurs s'engagent sur la localisation et les règles pour l'utilisation des installations d'eau et d'assainissement.
	23	héritage culturel	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement n'affectera pas négativement aux patrimoines culturels.
	24	Paysage	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement n'affectera pas négativement en mode paysage.
	25	le sexe	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement n'affectera pas négativement au sexe des sites du projet.

Classification	Nbn.	Article	Évaluation		Évaluation raison
			Avant construction Sub construction	Avant construction Sub construction	
	26	Droits des enfants	D	D	Avant / en Construction et opération : la construction et l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement n'affectera pas négativement les droits des enfants des sites du projet.
	27	VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	D	B-	Avant / en Construction : La construction n'améliorera pas la contamination par des maladies infectieuses dans les chantiers.  Opération : Mauvaise utilisation de l'eau et d'assainissement peut augmenter la contamination par des maladies d'origine hydrique dans les chantiers.
	28	Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	B-	B+	En Construction : Risques encourus pour les travaux de construction sont augmentés.  Opération : Faciliter l'accès aux installations d'eau et d'assainissement peut améliorer environnement de travail.
Autre	29	accident	B-	D	En Construction : Risques encourus pour les travaux de construction sont augmentés.  Opération : Il y a aucun risque dans l'exploitation des installations d'eau et d'assainissement.
	30	Effets transfrontaliers et changement climatique	D	D	Aux termes de la Construction et l'exploitation : aucun impact négatif sur les changements climatiques et les questions transnationales n'est attendu dans la construction et l'exploitation.

A +/- : Un effet positif ou négatif significatif est attendu.

B +/- : Un effet positif ou négatif est attendu.

C : Le degré d'effet positif ou négatif n'est pas clair.

D : Tout effet n'est pas attendu.

Source : Équipe d'experts de la JICA

## Annexe 12 : Termes de référence de l'évaluation

Compte tenu de la portée préliminaire, les termes de référence pour l'évaluation du PNDBF peuvent être définis comme suit.

**Tablea: Termes de référence pour l'évaluation de ces projets de construction et d'exploitation de systèmes d'irrigation**

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Pollution de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Bruit et vibrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Subsidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Mauvaise odeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normes environnementales en Burkina Faso.</li> <li>◆ Impact causerait au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Figure de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Impact causé pendant la phase de l'opération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données de projets similaires</li> <li>• Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Terrain, géologie	♦ Impact d'être causé au cours de la phase de construction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Acquisition de terres et réinstallation	♦ Confirmation of the procedure necessary to Burkina Faso.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Utilisation des terres et utilisation des ressources régionales	♦ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Utilisation de l'eau	♦ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Infrastructure sociale et services sociaux existants	♦ Impact causé pendant la phase de construction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	♦ Mécanismes de coordination et de prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Répartition inégale des dommages et des avantages	♦ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Conflit d'intérêt dans la région	♦ Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Patrimoine culturel	♦ Impact d'être causé au cours de la phase de construction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Paysage	♦ Impact causé pendant la phase de construction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	♦ Risques pour être amené au cours de la phase de construction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	♦ Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Accident	♦ Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>

Source : Equipe d'étude JICA:

**Tableau Termes de référence pour l'évaluation de ces projets de construction et d'exploitation de routes d'accès**

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Pollution de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Bruit et vibrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Subsidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Mauvaise odeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Figure de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de l'opération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Terrain, géologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer la norme environnementale au Burkina Faso</li> </ul>
Acquisition de terres et réinstallation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confirmation de la procédure nécessaire au Burkina Faso.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents pour confirmer la procédure nécessaire au Burkina Faso.</li> </ul>
Utilisation des terres et utilisation des ressources régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Utilisation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Infrastructure sociale et services sociaux existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes de coordination et de prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Répartition inégale des dommages et des avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Conflit d'intérêt dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Accident	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>

Source : Equipe d'étude JICA:

**Tableau: Termes de référence pour l'évaluation de ces projets à construire et exploiter du matériel de stockage et de traitement**

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Pollution de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Bruit et vibrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Subsidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Mauvaise odeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Utilisation des terres et utilisation des ressources régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours de la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Utilisation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes de coordination et de prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Répartition inégale des dommages et des avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Conflit d'intérêt dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Accident	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>

Source : Equipe d'étude JICA:

**Tableau: Termes de référence pour l'évaluation de ces projets à construire et exploiter des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement**

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Pollution de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Pollution de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>

Article	Élément d'enquête	Méthode d'enquête
Pollution des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Bruit et vibrations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Subsidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Mauvaise odeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes environnementales au Burkina Faso.</li> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires,</li> <li>Examen des lois et règlements pertinents afin de confirmer les normes environnementales au Burkina Faso</li> </ul>
Utilisation des terres et utilisation des ressources régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact causé pendant la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Utilisation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Organisations sociales telles que le capital social et les organisations décisionnelles régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes de coordination et de prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Répartition inégale des dommages et des avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Conflit d'intérêt dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact d'être causé au cours des étapes de la construction et l'exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
VIH / SIDA et autres maladies infectieuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours de la phase de l'opération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Environnement de travail (y compris la sécurité du travail)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours de la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>
Accident	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques pour être amené au cours de la phase de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données de projets similaires</li> </ul>

Source : Equipe d'étude JICA: